

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur et du Conseil des Présidents de CT du 11 décembre 2017

Présents : Serge BARRAGAT, Pierre BELLEUDY, José BOLO, Josselin CAZAUX (Président), Pierre DURET (Président du CT 84 FFME), Claude FULCONIS (Secrétaire), Patricia GAUBERTI (Trésorière), Gilles MAUTRET, Laurence MOSTEIRO, Alain RIGHI, Isabelle ROCHER

Invités : Vincent CLARISSE (salarié de la Ligue)

Excusés : Jean-Luc BELLIARD (Président du CT 06 FFME), Nathalie FOURBET (Présidente du CT 05 FFME), Dominique ROUSSELLE (Président du CT 04 FFME), Christine SLAMTI, Jean SOGLIUZZO,

Absents : Marie COROMINES, Clara FABRE, Jean Claude GRAND (Président du CT 13 FFME), Félix JOURDAN, Samantha PEATIER, Pascale SARR

Le présent procès-verbal est relatif à la réunion dématérialisée (possibilité offerte en vertu de l'article 42 des statuts de la Ligue) du Comité Directeur et du Conseil des Présidents de Comités Territoriaux de la Ligue PACA de la Montagne et de l'Escalade, qui s'est tenue sous la forme d'une audio/visioconférence le lundi 11 décembre de 19h à 21h30.

Plus du tiers de ses membres étant présent, le Comité Directeur peut délibérer valablement (en vertu de l'article 15 des statuts de la Ligue).

L'ordre du jour est le suivant :

- Point sur les rendez-vous du Président
- Validation du PV du CODIR du 23 septembre 2017
- Point Formation
- Point Escalade : calendrier de la saison 2018 (dates et nominations des Officiels), aide financière aux compétiteurs, équipe régionale, validation du projet de règlement de la commission, aide financière pour l'organisation d'Escala'Buoux
- Point Montagnisme : équipes alpinisme et ski-alpinisme, compétitions régionales
- Point Canyon
- Point Médical
- Conventionnement de Coopération Territoriale Ligue – National
- Point sur les finances 2017 (exercice en cours)
- Ordre du jour Assemblée Générale 2018 du 17 février 2018, lieu
- Lignes directrices du budget prévisionnel 2018
- Questions diverses

1 Point sur les rendez-vous du Président

Un document sur les différents rendez-vous du Président avait été transmis avec la convocation au Comité Directeur.

Le Président revient sur les événements majeurs, et en particulier :

- Le colloque sur les Sports de Nature, à Digne, le 7 octobre 2017 auquel étaient présents José Bolo, Pierre Duret, Alain Righi et Josselin Cazaux. Ce colloque a été organisé par le CDOS 04, la DDJSPP04 et le conseil départemental 04 pour aborder le problème des sites naturels et leur gestion.

Le matin, le pôle Nature de Vallon Pont d'Arc est intervenu, par une présentation juridique, destinée aux élus, aux techniciens des communautés de communes ainsi qu'aux comités départementaux et aux clubs.

Problématique commune donc intéressante d'avoir le matin une vision générale et l'après-midi des exemples de gestion des différentes activités.

L'idée était de toucher les élus, les sensibiliser, faire du lobbying en vue de faire évoluer la loi en libérant les propriétaires de la responsabilité liées à la garde des choses.

Echanges avec le député qui s'est engagé à rencontrer le DGRA à Paris, de la fédération nationale pour que ce projet de loi avance. Il n'y a pas de retour actuellement.

La modification du code civil est quasiment impossible. L'angle d'attaque de la fédé serait le code de l'environnement comme pour le kayak et les sports d'eau vive. Créer une exception pour les sports terrestres comme pour les sports nautique, mais cela ne résoudra pas tous nos problèmes.

- Réunion avec Vincent Maratrat et François Legrand sur les SAE en PACA

2 PV du comité directeur du 23 septembre 2017

En l'absence de remarques sur le projet de PV du comité directeur du 23 septembre 2017 (joint à l'ordre du jour), le projet de PV est soumis à l'adoption du Comité Directeur et est validé à l'unanimité.

3 Formation

Pour 2017, le bilan des formation est le suivant (a minima) :

- 1 ouvreur de compétitions
- 2 ouvreurs de club
- 9 stages de juges
- 2 initiateurs SAE
- Plusieurs annulations de stages (faute de candidats)
- Sans compter de nombreux stages Montagne & Escalade au cours desquels des passeports ont été validés
- 2 initiateurs Escalade
- 1 formation continue Escalade
- 1 stage d'équipeurs de site
- 1 initiateur Canyon

Perspectives 2018

- Re conduite et développement des stages et formation Escalade
- Re conduite et développement des stages et formation Canyon (mise en place d'un moniteur)
- Re conduite et développement des stages Montagnisme et mise en place d'un initiateur Montagnisme.

4 Montagnisme

Les 2 équipes régionales jeunes se mettent en place.

Pour l'équipe alpinisme, l'objectif est de leur donner les prérequis pour que les jeunes puissent préparer un métier de la montagne (pour la majorité d'entre eux), connaissance de base pour évoluer en toute sécurité et pour effectuer leurs courses : ce sont les prérequis de l'initiateur d'alpinisme, et de les amener à passer l'initiateur montagnisme au bout des deux années.

Il faudra attendre la première session pour voir comment l'adapter ensuite.

Les sélectifs se sont déroulés à Annot sur 3 jours (27 au 29 octobre).

13 candidats dont un trop jeune, deux dont le dossier était en retard, et un plus âgé (mais ayant tous les prérequis pour passer l'initiateur montagnisme et l'initiateur alpinisme).

Deux candidats avaient déjà été membres de l'équipe Côté d'Azur en 2013-2015. Ils avaient le niveau supérieur aux autres. Un deal : ils ne sont pas retenus, mais ils viendront encadrer, à leurs frais. Ils ont déjà leur liste de course pour la préparation au guide de haute montagne qu'ils présenteront au printemps. Cela va nous alléger en bénévoles, à l'encadrement.

Dans les courses techniques, on aura donc un encadrement à coût maîtrisé.

Sur les candidats retenus, nous avons 1 désistement, Justine Tonso qui évolue aussi en VTT au niveau international. Les calendriers se coïncidaient trop.

Prochaine session, le 5/1/2018, cascade de glace à l'Argentière la Bessée.

Pour l'équipe Jeune Ski Alpinisme, 16 jeunes de minime à junior qui ont déjà fait des compétitions de Ski Alpinisme.

L'objectif est d'amener les jeunes à se donner à fond, pour qu'ils puissent progresser et ensuite d'avoir des résultats.

Premier entraînement en novembre avec 8 compétiteurs, le prochain les 16 et 17 décembre à Méribel.

L'objectif est de participer à tous les championnats de France (4 épreuves).

Il y a la mise à disposition de Nicolas Bonnet, CTN, pour une dizaine de journée pour l'équipe régionale jeune, ce qui montre le soutien de la fédération vers la mise en place de notre équipe régionale, ce qui est très positif.

Pour 2018, les compétitions de niveau régional ou plus se déroulant sur le territoire sont :

- 6-7 janvier 2018, Le Sauze, Championnat de France : Verticale Race et Sprint
- 21 janvier 2018, Valberg, Championnat Régional 2018 (Vertical Race)
- 8-9 février, Puy Saint Vincent, Coupe du Monde
- 24-25 mars 2018, Serre-Chevalier, Coupe de France et Championnat Régional 2018

Pour les 6 et 7 janvier, une invitation a été envoyée au président du CDOS 04 qui est de Barcelonnette. A cette occasion, la convention de coopération entre la Ligue et le national sera signée avec Pierre You.

La commission montagnisme s'est réunie le mercredi 6 décembre 2017 pour voir s'il y a des actions à engager dans la continuité des deux équipes (qui durent sur deux années). Il n'y avait pas beaucoup de monde à cette réunion.

Serge lors de ses déplacements prendra contact avec les présidents des clubs locaux en direct.

5 Canyon

La commission canyon a été mise en place lors du dernier comité directeur et, comme précisé à cette occasion, la liste des membres de la commission pourra être étoffée, l'idéal étant que l'ensemble des départements soit représenté au sein de la commission.

A la demande des membres de la commission, la candidature de Thierry Cucherat est présentée.

La candidature de Thierry Cucherat est validée à l'unanimité par le Comité Directeur.

Jean Luc Belliard, (CT 06) est sur le dossier canyon qu'il traite avec la Conseil départemental 06, il n'avait pas de nom à proposer pour la commission canyon, et il faudrait l'intégrer et cela pourra se faire lors du prochain CoDir. A-t-il appelé Stéphane, comme il devait le faire ? Nécessité qu'il y ait des personnes des différents départements (le 06 avec ses spots canyon).

6 Escalade

6.1 Aide aux compétiteurs – Championnat de France 2017

Une enveloppe de 2 000€ a été mise en place par le Comité Directeur de juin avec une aide maximale de 50€ par compétiteur, par compétition (au max 3).

L'ensemble des clubs a été contacté par courriel et l'information sur cette aide a été diffusée sur le site internet et sur la page Facebook de la Ligue.

Au vu du nombre de dossiers reçus (56 dossiers de participation aux championnats de France reçus concernant 43 compétiteurs et 8 clubs), une péréquation a été mise en place ce qui donnerait environ 35 €/compétiteur/compétition.

La répartition par club :

Destinataire rgt	Club concerné	Total
AS GRIMPER	AS GRIMPER	848,03 €
COV	COV	75,05 €
CT 05 FFME	ASPTT GAP	37,52 €
	Briançon Escalade	300,19 €
	FACE	225,14 €
HARMONIE	HARMONIE	
CIMES	CIMES	75,05 €
SMUC Escalade	SMUC Escalade	251,41 €
USC ESCALADE	USC ESCALADE	187,62 €
Total général		2 000,00 €

Le versement des aides est validé à l'unanimité par le Comité Directeur.

6.2 Championnats régionaux 2018

Validation des dates, et nomination des présidents de jury et chef ouvrier.

Pour les régionaux de bloc, le chef ouvrier ne souhaite pas s'aligner sur le barème régional. Le poste va être proposé à un autre candidat.

Quand on voit le nombre de bénévoles « purs » présents sur nos compétitions, les ouvriers et chefs ouvriers doivent aussi jouer le jeu.

6.3 Evénements loisirs : Escalad'Buoux 2018

Escalad'Buoux 2018 : l'organisateur a sollicité la Ligue pour apporter une aide financière (demande de 2000€ pour un budget de 25000€ (dont 8000€ de « communication » et 6000€ de « frais d'organisation »).

Pour amorcer la discussion, une proposition initiale d'une subvention de la Ligue de 500 € est présentée. C'est l'un des seuls événements « SNE » sur la région et le seul à visibilité nationale, dans ce cadre, l'aide proposée est un peu « faible ».

Lors des précédents Escalad'Buoux, la fédération accordait une subvention. Il y a la mise à disposition de CTN et, dans le dossier reçu, l'aide (demandée) de la FFME se monte à 11 000 € (divers et variés).

Il faut des idées pour que cet événement soit plus attractif. Beaucoup de personnes ne viennent pas car elles ont peur qu'il y ait trop de monde. Ainsi, pour Escalad'Buoux, il y a très peu de personne. Françoise s'est entourée de personnes dans le métier de l'animation.

La Ligue doit marquer son intérêt pour cet événement et devrait mettre en place une partie échange, une conférence avec les grimpeurs et élus pour les sensibiliser à ces problèmes d'accès aux sites naturels et montrer les différentes expériences que l'on a déjà dans les départements de la PACA. La nouvelle politique fédérale sur les SNE va nous obliger à nous poser plein de question et à trouver des solutions et surtout des réponses, et bien en informer les grimpeurs de ce qui se passe et de ce que l'on va essayer de faire.

Dans ce cadre, il est proposé d'une part d'aider financièrement l'organisation à hauteur de 1000€ (un bilan financier de l'événement devra impérativement être transmis à la Ligue), d'autre part, comme évoqué ci-avant, une conférence/échange sera mise en place. Sur ce second point, Pierre (Duret) va en parler à Françoise (Lepron) qui va accepter sans problème cette proposition, mais il faut un relais local pour pouvoir toucher les personnes et en particulier les élus. Ce relais doit être quelqu'un du et investi dans le Vaucluse (l'idéal), qui va aider la Ligue à contacter les gens concernés

Suite aux échanges, le Président invite José Bolo à prendre en charge le pilotage de cette action en lien avec Pierre Duret. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Règlement de la commission escalade

Le projet avait été présenté en juin dernier. La version diffusée au comité directeur pour cette réunion était complétée d'une partie sur l'équipe régionale jeunes.

Le projet ainsi modifié est proposé au vote et est adopté à l'unanimité.

7 Médical

7.1 Suivi médical

Les athlètes inscrits sur les listes de Haut Niveau et Espoirs régionaux ont tous reçu le bon de commande pour effectuer leur bilan médical d'entrée en liste pour ceux qui sont nouvellement inscrits.

Ces bilans médicaux sont pris en charge par le national, la ligue n'intervenant pas au plan financier.

Le parcours est différent s'il s'agit d'Espoir en Pôle ou hors Pôle.

Il y a le problème de la disponibilité des rendez-vous dans les Centre Médicaux Sportif (CMS) :

- Briançon, fonctionne mais intervention de P. Belleudy pour qu'il prenne en priorité ceux d'escalade et de ski alpinisme.,
- Digne, convention que José Bolo a fait signer, fonctionnement correct,
- Aubagne, le plus difficile à atteindre car de très nombreux sportifs
- Hyères fonctionne à peu près comme il faut avec des tarifs plus élevés
- Antibes : fonctionnement correctement.

Consignes aux athlètes : il faut qu'ils aillent dans des CMS et non chez un médecin libéral en ville ou pire chez un cardiologue libéral : ce qui a pour conséquence que les examens ne sont pas exactement comme ils devraient l'être, et en plus, les tarifs ne sont pas toujours respectés, et les bon de commande pas toujours acceptés (donc avance de frais par les familles qu'il faut rembourser ensuite : difficultés).

Il y a deux autres catégories d'athlètes que nous devons débattre au niveau régional :

- Sportifs inscrits en club de performance sportive (pour la région PACA, actuellement l'US Cagnes Escalade avec 8 jeunes) qui ne sont pas sur les listes Espoirs. Il n'y a pas de prise en charge par le national par le biais de la convention d'objectifs.
- Les membres des équipes régionales jeunes d'escalade et de ski-alpinisme. il serait souhaitable d'avoir un bilan médical à minima. Au niveau du coût, un examen médical de la SFE du Sport, c'est 50 €, un électro : 14 €, et l'épreuve d'effort avec analyse des échanges gazeux : 110 €, au total 170 €. Par comparaison le CMS d'Antibes facture 120 €.

Que pouvons-nous envisager pour nos athlètes régionaux en escalade, en ski-alpinisme et pour les clubs de performance fédérale ?

Remarque, en ski-alpinisme, il y a 5 jeunes qui n'ont jamais passé de visite médicale « sportive ». Au minimum une visite médicale annuelle sera bien. Actuellement le certificat médical y compris pour la compétition est valable 3 ans. Cela peut être dangereux et ce n'est pas un bon exemple à donner et l'on ne peut pas s'en contenter pour nos équipes régionales.

Pour les sportifs dans des clubs « performance », si la ligue met une participation financière, le club demandera une participation financière aux familles.

La budgétisation d'une telle opération serait de 125 € x 33 jeunes, soit environ 4000 €, sachant que l'on peut demander qu'ils mettent le complément.

A noter que l'avant-projet de budget prévisionnel avait 3000 € comme enveloppe « Médical ».

On peut aussi envisager de moduler les examens selon l'investissement de l'athlète. En général, et à minima, la visite médicale et le test d'effort.

Proposition de recenser dans chaque comité territorial et dans les deux équipes régionales, les besoins d'ici la fin de l'année.

7.2 Règlementation

La nouvelle réglementation sur l'équipement des salles d'escalade et plus généralement du fonctionnement du club, est parue :

- Affichage des consignes de sécurité,
- Affichage des numéros d'alerte,
- Présence d'une trousse de secours prévue dans le règlement intérieur.

Sur le site fédéral, il y a un exemple d'équipement adapté et dimensionné en fonction du risque supposé.

Le lien vers ce document est :

<http://www.ffme.fr/uploads/federation/documents/reglements/escalade/escalade-organisation-encadrement-seances-sorties-2017.pdf>

7.3 Sport Santé

Le sport santé : il fonctionne très bien sur Gap et commence à fonctionner dans le 06.

Colloque Sport-Santé au CREPS d'Antibes : les choses sont peu à peu précisées par les deux ministères (Sport et Santé). On va s'orienter vers deux niveaux de prises en charges au niveau des fédérations :

- Un premier niveau qui est « Sport, Santé, Bien Etre » et chaque club pourra recevoir des personnes en bonne santé pour les inciter à une pratique sportive de maintien de la bonne santé. Au niveau fédéral on va inciter chaque ligue à mettre en place une formation de base très simple pour les initiateurs (éducateurs sportifs)
- Un deuxième niveau de prise en charge sur prescription médicale, limitée dans le temps « escalade après cancer du sein », dont la prise en charge est faite généralement par les mutuelles. Les intervenants doivent avoir suivis une formation et être certifiés ; la certification étant établie par la double signature du ministère des sports et du ministère de la santé.

8 Convention de Coopération National - Ligue

Le projet initial avait été présenté en juin. Depuis, il y a eu au niveau de la ligue des échanges avec les différents présidents des comités territoriaux et plusieurs réunions avec le national.

Le projet définitif a été envoyé aux membres du CoDir il y a une dizaine de jours.

Remarque(s) particulière(s) ?

- Il est noté « regroupement des athlètes dans un seul club ». Qu'est ce qui est sous-entendu par cela ?
- Réponse : les clubs de performances sportives, en escalade, doivent avoir :
 - o Des créneaux d'entraînement particuliers pour les jeunes athlètes,
 - o Des équipes qui sont classées au niveau national
 - o Il existe deux catégories :
 - Les clubs mini-perf pour les – 13 ans
 - Les clubs performances pour les 14-18 ans.
 C'est une démarche du club vis-à-vis de la fédération avec des exigences particulières.
- Pour le « regroupement », il n'y a pas de volonté fédérale actuelle que les clubs se regroupent.
- Au niveau des clubs de performance fédérale, c'est un besoin de disséminer sur tout le territoire, des clubs, des équipes avec des exigences d'entraînement et de qualité d'entraînement, plus importante au niveau des très jeunes et cela pour avoir une pépinière de jeunes en escalade et en ski-alpinisme dont les exigences d'entraînement commencent très tôt, soient poursuivies longtemps pour venir prendre la relève des athlètes actuels dans la perspective de l'olympisme aussi bien en escalade qu'en ski-alpinisme.
- La convention de coopération territoriale est le premier étage de la fusée, c'est la relation entre la ligue et le national et l'un des objectifs sera d'écrire des conventions analogues entre la ligue et chaque comité territorial avant le 30 juin 2018.
- Ces dernières conventions seront adaptées à chaque CT car tous les CT n'ont pas les mêmes moyens et les conventions doivent être adaptées aux différents terrains.
- Question : les remarques qui ont été faites sur cette convention Ligue-CT sont-elles prise en compte ?
- Réponse : les remarques que nous avons concernent les relations entre la ligue et les CT. Le futur projet entre la ligue et les CT sera proposé et pour cela, il va être diffusé au CT. Comme nous l'avons évoqué au conseil des présidents des CT, il faut le voir comme un cadre général qu'il faut aménager avec chaque CT
- Question : dans le 4^{ème} paragraphe, pour l'engagement de la ligue dans l'équipement : « la ligue décline les orientations de la fédération au niveau des sites naturels » : qu'est-ce que cela veut dire, c'est un peu vague.
- Réponse : il faut qu'au niveau de la ligue nous soyons un éventuel soutien des CT dans le développement des nouvelles conventions.
- Il faut que l'on se voie pour parler de tout cela, car au niveau des nouvelles conventions, c'est un grand flou artistique. Oui, pour une réunion à part entière uniquement orienté SNE.

Le projet de convention Ligue – National est soumis au vote et adopté à l'unanimité. Il sera signé avec Pierre You début janvier à l'occasion des championnats de France de ski-alpinisme.

9 Assemblée Générale

Dans les documents qui vous ont été transmis avec la convocation à ce comité directeur, il y a le projet de convocation à l'AG et des documents.

Pas de remarque sur l'ordre du jour de l'AG.

C'est une année de relance de la ligue avec :

- Remise en place des 3 équipes (escalade, alpinisme et ski-alpinisme),
- L'ensemble des championnats régionaux ;
- La mise en place des aides aux compétiteurs ;
- Cours de formation complet en escalade, canyon et montagnisme ;
- Pourquoi ne pas mettre en place au niveau régional d'une bourse d'équipement SNE du même ordre que ce que fait le national ?
- « et le cadeau empoisonné » du pôle espoir d'Aix (CREPS) : il y a beaucoup de dossier en cours, et on n'a pas eu le temps de se plonger sur ce dernier dossier. Il serait dommage de perdre cette structure et il pourrait être projeté de la reprendre comme bureau et lieu de formation si l'on a les reins solides. Mettre en place un pôle en 2019 ou 2020 nécessite d'avoir des finances solides.
- Remarque : la structure à corde est très vieillissante, donc il va falloir faire de gros investissement. A court terme, je ne me vois pas lancer ce projet. Prudence !

Budget prévisionnel :

Présentation du budget prévisionnel 2018 où les besoins de chaque commission ont été concaténés.

Côté charges :

A noter pour 2018, la ventilation des actions de notre salarié dans les différentes commissions, comme cela avait évoqué lors de notre précédente AG et qui devient en 2018 une réalité.

Il y a des postes qui évoluent de façon non négligeable par rapport à 2017, avec par exemple :

- Le montagnisme qui n'avait quasiment rien en 2017 et qui pour l'an prochain a un budget conséquent, mais cela vient de la mise en place des deux équipes alpinisme et ski-alpinisme ;
- De même dans la commission escalade avec la relance de l'équipe escalade et la gestion de désormais 4 championnats ;
- Et il y a la mise en place de la bourse d'aide aux CT pour les SNE, avec une proposition de 6000 € ;
- Le budget formation est en hausse, et cela par l'intégration des charges salariales de Vincent ;
- Le budget médical évoqué précédemment.

Côté recettes :

- Escalade en hausse suite aux retours d'expérience par rapport au budget 2017
- Montagnisme, en hausse suite aux développements des 2 équipes
- Formation : budget réaliste par rapport à 2017,
- Fonctionnement : les subventions : à compter de 2018, plus d'aide à l'emploi (CNDS, Région (depuis 2017) et FFME (PST)). Optimiste pour l'instant au niveau du CNDS.

Si l'on met en place toutes les actions dont nous venons de parler, et si on laisse inchangé le prix de la cotisation, nous avons un déficit de 24 000 € soit à peu près 3€/licencié. Dans le budget prévisionnel, la cotisation régionale, surlignée est à 6 € pour équilibrer le budget.

Si cette augmentation est bien proposée en AG, le CNDS se tarissant à tous les niveaux, les CT vont devoir faire la même chose et les clubs vont augmenter leurs cotisations. La crainte est que des licenciés non compétiteurs s'en aillent vers d'autres fédérations bien moins chères. Prudence.

10 Points divers

10.1 Assemblée Générale du CROS PACA

Le 17 mars 2018 il y aura l'AG du CROS PACA.

Claude après explication sur le fonctionnement du CROS, se propose à la demande du président du CROS, de postuler à la nouvelle équipe. Pour cela il faut que le comité directeur de la ligue valide cette demande.

Intervention de José qui rappelle qu'il est important que la ligue soit présente dans cette instance qui est le CROS.

Question : est-ce qu'une autre personne veut y aller ? José encourage Claude à y aller.

Il faut donner l'image de la montagne et de l'escalade comme une activité sérieuse. Nous représenter, oui, mais pas nous défendre car nous ne sommes pas attaqués.

Josselin n'a pas le temps de s'investir dans le CROS, la ligue et la fédération lui prenant beaucoup de temps.

Réponse positive à transmettre au président du CROS.

10.2 Une Assemblée Générale fédérale en PACA ?

Il n'y a pas eu d'AG fédérale en PACA depuis très, très longtemps !

Pourquoi ne pas mettre en place une telle AG en 2020 par exemple. Quel est le ressenti du comité directeur à ce sujet ?

Lancement des prospections sur 2 ou 3 villes (Avignon, Toulon, Marseille) et dès que l'on aura avancé en comité directeur, proposer notre option au national.

10.3 Conventions de Coopération Ligue - CT

A établir ensemble d'ici fin mai 2018 (1 convention propre à chaque territoire)

10.4 Licence

Rappel que tous les membres du comité directeur et des commissions doivent être titulaires d'une licence fédérale valable.

10.5 Pôle France d'Aix-en-Provence

Le dossier n'a pas avancé.

En l'absence d'autres points, la réunion du Comité Directeur est close à 21h30.

A Marseille, le 27 décembre 2017.

Josselin CAZAUX
Président de la Ligue PACA

Claude FULCONIS
Secrétaire de la Ligue PACA